

**COMITE INTERNATIONAL DE COOPERATION
DANS LES RECHERCHES NATIONALES EN
DEMOGRAPHIE
(CICRED)**

***PROGRAMME INTERNATIONAL DE RECHERCHE
SUR LES INTERACTIONS ENTRE LA POPULATION,
LE DEVELOPPEMENT ET L'ENVIRONNEMENT (PRIPODE)***

**CONVENTION PRIPODE
CICRED-INSS
BF5**



**MOBILITE SPATIALE DE LA POPULATION :
NECESSITE DE DEVELOPPEMENT ET RISQUES
DE DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT
DANS L'EST ET LE SUD-OUEST DU BURKINA
FASO**

Rapport de synthèse

Ouagadougou, avril 2006

INTRODUCTION

Le présent rapport est une synthèse des recherches sur « mobilité spatiale de la population : nécessité de développement et risques de dégradation de l'environnement dans l'est et le sud ouest du Burkina Faso ». Ces recherches s'inscrivent dans le cadre d'une convention (BF5) passée entre l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS) du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) du Burkina Faso. Ce contrat qui couvre la période 2003-2006, s'inscrit dans le cadre du Programme International de Recherche sur les Relations entre la population, le développement et l'Environnement (PRIPODE). Les travaux de recherche ont été effectués par une équipe pluridisciplinaire comprenant aussi bien des géographes (physique, rural, population, santé) un anthropologue, un sociologue, que des spécialistes en système d'information géographique.

Le rapport rend compte de la méthodologie et des résultats des recherches.

I. METHODOLOGIE

L'objectif des recherches « sur la mobilité spatiale de la population et les risques de la dégradation de l'environnement, en liaison avec les nécessités de développement, » est de contribuer à une meilleure connaissance des interrelations population-développement-environnement en se fondant sur les hypothèses suivantes :

- L'accroissement de la population peut constituer un facteur de paupérisation de la population et de dégradation de l'environnement

- La mobilité de la population est un facteur de développement socio-économique, source de bouleversements socio-culturels préjudiciables à l'environnement

Les régions du Sud-ouest et de l'Est du pays, zones d'accueil des migrants internes ont été retenues comme terrain de recherche. La méthode a consisté à effectuer des recherches documentaires, l'analyse d'images satellitaires et une enquête complémentaire.

1.1. Les recherches documentaires

Les recherches documentaires ont permis de recentrer la problématique population développement environnement sur la vision « nexus » établissant des liens avec la pauvreté en Afrique notamment. Ces recherches ont mis en évidence une abondante documentation sur les phénomènes migratoires au Burkina Faso, mais qui reste avare en productions scientifiques sur les migrations, en particulier dans leurs rapports avec la population, le développement et l'environnement dans les zones d'étude notamment. De même, il n'existe pas, sur les zones concernées, de production scientifique sur les rapports entre migrants et autochtones dans la gestion des ressources naturelles, etc., ces questions ayant été sans doute abordées sur d'autres terrains au Burkina Faso.

L'exploitation des textes officiels en matière foncière et d'environnement a permis de camper le cadre législatif de la gestion des ressources naturelles.

L'évolution de l'état de l'environnement a été analysée grâce à l'exploitation d'images satellitaires des années 1984 et 1999 qui a permis d'en faire une étude cartographique diachronique des sites.

1.2. Les enquêtes

Les investigations sur le terrain se sont appuyées sur les enquêtes village et unité d'exploitation réalisées en 2001-2002 dans les provinces de la Kompienga (à l'est), du Noubiel et du Poni (au sud ouest) dans le cadre du programme « population, développement et environnement » du département Sciences de la Population (DSP) de l'Institut des Sciences des Sociétés (INSS).

Des enquêtes complémentaires dictées par le souci de combler les insuffisances de l'enquête 2001-2002, ont permis de collecter des informations sur la situation économique des ménages migrants et cerner l'impact de la migration sur les conditions de vie, et le degré de leur perception de la dégradation de l'environnement en rapport avec leurs techniques d'exploitation agricole.

Signalons enfin que l'un des sites de l'étude Pripode, la province de la Kompienga constitue, depuis plus d'une décennie maintenant, le terrain de recherche d'un des membres de l'équipe

L'équipe a bénéficié de l'appui du CICRED l'évaluation du rapport d'étape et l'envoi d'une mission.

II. LES RESULTATS DES RECHERCHES

2.1. L'analyse documentaire

Cette étape a consisté en une collecte d'informations sur le peuplement des zones. Elle a en outre permis de faire une lecture critique des textes, des lois et des politiques de développement en vigueur au Burkina Faso.

2.1.1. La dynamique de la population

Les provinces de la Kompienga, du Nounbiel et du Poni sont peuplées de populations venues d'horizons divers. Dans la Kompienga, la majorité est Gourmatché, groupe auquel s'ajoutent Mossi, Yancé, Peuls, Haoussa et Djerma. Dans le Poni et le Nounbiel, ce sont les Lobi, les Birifor, les Dagara, les Djan, des Mossi et des Dioula qui peuplent ces territoires.

Au niveau de ces provinces, l'activité économique est basée sur l'agriculture et l'élevage qui occupent plus 80% de la population. Les techniques agricoles demeurent toujours rudimentaires en raison de leurs méthodes et de la faiblesse de l'encadrement technique, de l'analphabétisme et des difficultés d'accès au crédit agricole. Outre ces deux secteurs, les populations s'adonnent également aux cultures maraîchères, à la pêche, l'artisanat et le commerce.

La population est inégalement répartie sur le territoire national. Les provinces du Centre et de l'Ouest du pays présentent les plus forts effectifs. A l'opposé, les provinces de la Kompienga, du Nounbiel et du Poni figurent parmi les moins peuplées du pays.

L'accroissement de la population est beaucoup plus important dans l'Est que dans le Sud-ouest à cause de la présence du lac du barrage de la Kompienga qui attire de nombreux migrants. Les projections faites à partir des données de recensement de 1985 et 1996 montrent que la densité moyenne actuelle serait de 9,5 habitants au km² dans la Kompienga, tandis que le Nounbiel et le Poni en auraient respectivement 21,5 et 27,2. L'augmentation de la population s'est accompagnée d'un éparpillement de l'habitat. Il en résulte un morcellement des exploitations agricoles préjudiciable à l'environnement.

Hormis le croît naturel, l'Est et le Sud-ouest ont accueilli des effectifs non négligeables de migrants entre les deux derniers recensements de 1985 et 1996. Mais les événements survenus en Côte-d'Ivoire en 2001 ont sans doute contribué à modifier la physionomie migratoire du Sud-ouest

2.1.2. Les textes de politique de population

Les politiques de population sont «l'ensemble des mesures prises par les pouvoirs publics, visant délibérément à infléchir, qualitativement et quantitativement, dans l'espace et dans le temps sur les phénomènes démographiques et à prendre en compte les conséquences démographiques des politiques sectorielles sur le développement d'un pays».

Le Burkina Faso a adopté le 10 juin 1991, un texte officiel dont il ressort que la fécondité, la mortalité et les migrations sont à la fois causes et conséquences de pauvreté au Burkina Faso. L'opérationnalisation de cette politique nationale de population doit se faire à travers plusieurs Programmes d'Action en matière de Population (PAP).

Le SP/CONAPO (Secrétariat permanent du conseil national de population) est chargé de la mise en œuvre des PAP, mais il a manqué d'efficacité par insuffisance de ressources financières et humaines.

D'après les autorités burkinabés, la réalisation des objectifs de développement suppose entre autres dispositions stratégiques, la limitation de l'expansion démographique comme réponse aux menaces de dégradation des ressources naturelles.

Selon le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 1996, des deux zones, la situation est plus préoccupante à l'Est avec une croissance naturelle de 2,9 supérieure à la moyenne nationale (2,39%) contre 0,8 % pour le Sud-Ouest. La situation est d'autant plus criarde à l'Est que les migrations venues du Centre et du Nord du pays (Mossi, peul) font que l'espace disponible se restreint; ce phénomène est accentué par le fait que les zones potentiellement les plus fertiles sont classées réserves de faune et parcs nationaux.

2.1.3. Les textes de politiques d'environnement

En 1985, le décret portant application de la Réforme Agraire et Foncière (RAF) donnait à la terre un statut nouveau susceptible de permettre d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et « le logement pour tous » Outre ce décret, le code de l'environnement et le code forestier fournissent les réglementations les plus pertinentes en la matière. Malheureusement la non implication des populations à la conception et sa mise en œuvre rend les différentes réglementations inefficaces à la préservation de l'environnement. Pour y remédier à cette lacune qui émanent de la non implications des populations à l'élaboration et à la conception des textes devant régir la politique environnementale, le Burkina Faso a mis en place le Plan National pour l'Environnement (PANE) dans un souci de préservation du milieu.

2.1.4. Les textes de politique de développement

Le rapport de la revue du CSLP effectuée en 2003, indique que les résultats des trois années de mise en œuvre ont été mitigés, les objectifs quantitatifs majeurs établis pour 2002-2002 n'ont pas pu être atteints, la pauvreté s'est aggravée et le cadre macro économique s'est relativement détérioré. La croissance du PIB s'est établie à 4,4% en 2002 contre 5,9% en 2001. Elle a atteint 6,5% en 2003 montrant une amélioration de la situation globale. Mais cette croissance ne s'est pas accompagnée d'une équité puisque l'incidence de pauvreté s'est accrue au sein des groupes pauvres.

Sur le plan régional, on observe à l'Est et au Sud-Ouest une évolution tendancielle différente. Dans la région de l'Est, on constate une régression du seuil de pauvreté de 56,5% en 1994 à 40,9% en 2003. Cependant au Sud-ouest, la situation est contraire et se traduit par une augmentation du seuil de pauvreté de 44,8% en 1994 à 56,6% en 2003. Comparé à la moyenne nationale (46,4% en 2003), le seuil de pauvreté du Sud-Ouest (56,6%) est au dessus tandis que celui de l'Est (40,9%) est en dessous et traduit une certaine amélioration des conditions de vie des populations.

Il ressort de cette analyse que beaucoup de stratégies ont été déployées pour améliorer le niveau de vie des populations. Cependant, les résultats sont en deçà des attentes. Le plus souvent, les textes, les lois et les politiques qui sous tendent ces stratégies ont du mal à être appliqués à l'échelle locale parce qu'ils n'intègrent suffisamment pas les savoirs locaux. Parfois, les intérêts des populations locales sont relégués au second plan au profit de l'intérêt national. Une telle démarche crée des frictions à l'origine de l'inefficacité des stratégies susceptibles de préserver l'environnement de sa destruction.

2.2.1. Les migrations, source d'accroissement de la production

C'est presque une tautologie que d'affirmer que les migrations ont permis l'accroissement de la production de la zone d'accueil. En effet aussi bien à l'Est qu'au Sud-ouest, les champs octroyés aux migrants sont le plus souvent, soit des espaces laissés en friche, soit d'anciens champs abandonnés par leurs propriétaires autochtones. La mise en valeur de ces lopins de terre par les migrants est d'un apport considérable dans la production vivrière globale de la zone.

Sur les deux sites, les migrants sont enclin à mettre en valeurs de grandes superficies cultivables. Ce qui a souvent un effet d'entraînement sur les populations autochtones qui étaient jusqu'ici habituées aux champs familiaux de taille plus réduite pour l'agriculture de subsistance. Les cultures de rente permettent aux migrants d'avoir des revenus assez importants pour acquérir un équipement agricole plus performant et de l'engrais pour accroître la productivité de leurs champs.

Le phénomène de migration et son corollaire, l'accroissement de la population, engendre cependant une pression foncière (diminution des espaces cultivables, appauvrissement des champs) et contraint les populations résidentes des deux sites (autochtones et migrants) à déboiser pour disposer de nouveaux champs. Ces aspects négatifs non négligeables, ne doivent pas faire perdre de vue que dans un univers essentiellement agricole l'accroissement de la production a nécessairement des effets induits sur l'amélioration des conditions de vie des populations

2.2.2. Le rôle de la mobilité sur les conditions de vie des ménages

L'amélioration du niveau de vie des migrants s'observe assez rapidement après leur arrivée. Afin de ne pas engendrer de jalousies de la part de ceux qui les ont accueilli et leur ont attribué les terres, les migrants évitent de faire étalage de leurs gains. Cependant, la possession de vélo, mobylette, fusil, etc. sont autant de signes d'une amélioration de leurs conditions de vie.

La plupart des migrants pratiquent des cultures de rente aussi bien à l'Est qu'au Sud-Ouest, or l'évaluation des gains des cette catégorie de paysans, particulièrement ceux pratiquant la culture le coton, les place au dessus du seuil de pauvreté burkinabé.

Toutefois, l'amélioration des conditions de vie des ménages est plus importante à l'Est qu'au Sud ouest, si on se réfère aux statistiques nationales sur l'évolution du niveau de pauvreté des deux zones. L'Est notamment la province de la Kompienga, objet de notre étude s'est peuplée ces dernières années grâce à la migration favorisée par la mise à eau du premier barrage hydroélectrique du pays, suivie d'un désenclavement de la zone grâce au bitumage de routes internationales. L'augmentation du trafic et du commerce, la migration internationale ajoutée à celle des populations de l'intérieur, favorise la mise en place d'infrastructure sanitaire, hydraulique scolaires, etc. par l'Etat et ses partenaires au développement, toutes choses qui contribuent à accroître la qualité de vie de la population générale. L'augmentation des ressources grâce à la pratique de cultures de rentes, participe de même à cette

amélioration des conditions de vie des populations résidentes. Cependant, la migration n'a pas que des retombées positives sur les populations des zones concernées, elle peut aussi occasionner des problèmes dans l'harmonie de vie des villages surtout en matière de gestion des terres.

2.2.3. Les conflits liés à l'insécurité foncière

Des résultats des enquêtes sur les différents sites de l'étude, il est rarement fait cas de conflits entre migrants et autochtones. Les seuls conflits observés selon eux sont ceux existants entre agriculteurs et éleveurs nomades dont les bétails causent souvent des dégâts dans les champs.

Dans la réalité, des conflits naissent entre les deux groupes dans la gestion des terres. Certains autochtones considèrent que les migrants procèdent à l'extension des superficies qui leurs sont allouées, ou à des investissements coûteux (agroforesterie par exemple) sans autorisation préalable de leur part. « *Les étrangers ne connaissent pas les lieux de cultes du village, cela peut créer des problèmes dans le village* » (Responsable Administratif Villageois, Sud-Ouest). Sur les deux sites, la terre appartient toujours aux ancêtres et aux divinités des autochtones. C'est pourquoi, concernant la terre, le don dont il est souvent question n'est pas très différent du prêt.

Il n'est pas rare de constater que certains migrants des deux sites, bien qu'ayant séjournés et exploités les champs pendant de nombreuses années, expriment le besoin d'obtenir un document administratif pour parer à cette éventuelle expropriation. La crainte d'être dépossédé et excommunié pour un motif quelconque ou le désir de pouvoir laisser leur champ en héritage à leur descendance est la raison fondamentale de quête d'une « régularisation » par un document administratif. De plus en plus d'autochtones sont devenus méfiants à l'égard des migrants et sont favorables à la réduction des superficies qui leurs sont octroyées, avec interdiction formelle de planter des arbres. Certains proposent de limiter la migration ou de fixer des dates limites d'exploitation des champs offerts aux migrants. Le statut du migrant est à la base de l'insécurité foncière qui sévit dans ces régions de l'est et du sud ouest. Les difficultés liées à l'application des textes nationaux en matière foncière (particulièrement la RAF) explique cette insécurité.

2.2.4. Les mutations socio-culturelles

L'arrivée des migrants entraîne nécessairement des changements dans les habitudes culturelles de ces derniers. Le plus souvent les migrants s'intègrent dans leur société d'accueil

en respectant les dispositions coutumières. Lorsqu'ils sont en petit nombre la tendance à l'intégration est plus poussée. Cette intégration passe par l'apprentissage de la langue et la participation aux cérémonies qui rythment la vie du village (Mariage, Baptême, décès, funérailles, etc.). Cependant la tendance à la reproduction des attitudes culturelles d'origine est plus forte lorsque il y a un grand nombre de migrants de même origine ethnique et surtout de même origine villageoise. Leur organisation sociale est souvent transposée dans le village de migration et devient la règle qui régit la colonie de migrants. Cependant par le biais des mariages interethnique qui sont de plus en plus nombreux on assiste à des phénomènes d'intégration très fort entre populations allochtones et autochtones.

Dans le sud-ouest de nombreux migrants qui ont eu à faire des expériences dans les plantations de café cacao de la Côte d'Ivoire ont introduit avec beaucoup de réussite la plantation d'arbres fruitiers, tels que l'anacardier, dans les champs. Il en est de même de la pratique de la culture du coton très développée dans l'Est, permettant aux jeunes agriculteurs de s'enrichir en quelques années et de devenir socialement puissant. Cela a pour avantage de fixer les jeunes dans leur terroir, toutefois, l'introduction de l'argent crée une catégorie sociale qui transcende souvent les hiérarchies socio-culturelles traditionnelles entraînant un changement dans les pratiques et les considérations qui ont cours dans le milieu.

Si les paysans du Sud-Ouest font cohabiter les vergers et les cultures vivrières, il n'est pas rare de constater que ceux de l'Est (même les plus hésitants) réservent un ou deux hectares à la culture du coton. L'argent est désormais dans les campagnes ce qui a pour conséquence négative d'aggraver l'insécurité avec les attaques des bandits contre les paisibles paysans. Une autre transformation et non des moindres, est la multiplication des marchés permanents. Des restaurants populaires, des buvettes, et des boutiques fonctionnent désormais même en dehors du jour de marché. Les migrants sont généralement ceux qui introduisent le petit commerce (boutiques de marchandises diverses) la mécanique, la menuiserie, etc. L'emploi rural non-agricole se développe et entraîne une diversification des sources de revenus et une ouverture des esprits vers l'économie de marché. Une telle mutation sociale a pour avantage d'une part, de réduire les risques, car le système agricole est fortement tributaire de la pluviométrie, d'autre part prépare le milieu rural à la « *citadinisation* » inévitable.

2.3. L'analyse des images satellites

L'exploitation des images Landsat de 1964 et 1999 a été à la base de l'élaboration des cartes diachroniques et de dresser des statistiques (annexes). Cela a permis de mieux apprécier la

dynamique de l'occupation humaine de l'espace et appréhender la dégradation du couvert végétal à travers les modifications physionomiques des différentes formations végétales.

2.3.1. La dynamique de l'occupation humaine de l'espace

Dans les provinces de la Kompienga et du Poni/Noumbiel, l'emprise de l'homme sur l'espace se traduit surtout par l'extension de l'habitat et les exploitations agricoles. Dans la Kompienga par exemple, les établissements humains ont connu une évolutive positive de près de 60% de 1984 à 1999. Il s'en est suivi une augmentation des surfaces cultivées d'environ 30%. Mais c'est dans les provinces du Sud-ouest que cet accroissement est le plus spectaculaire parce que les superficies des terres agricoles mises en valeur ont quasiment doublé en quinze ans.

Au-delà des conditions pédoclimatiques favorables dans les deux zones quelques facteurs spécifiques, comme la présence du plan d'eau du barrage de la Kompienga, concourent à cette évolution. Dans le Sud-ouest, c'est le retour massif des populations émigrées en Côte d'Ivoire en 2001 suite au conflit ethnique de Tabou.

Dans les deux zones, la mise en valeur des terres agricoles se fait au détriment de la végétation naturelle qui connaît une détérioration.

2.3.2. La dégradation du couvert végétal

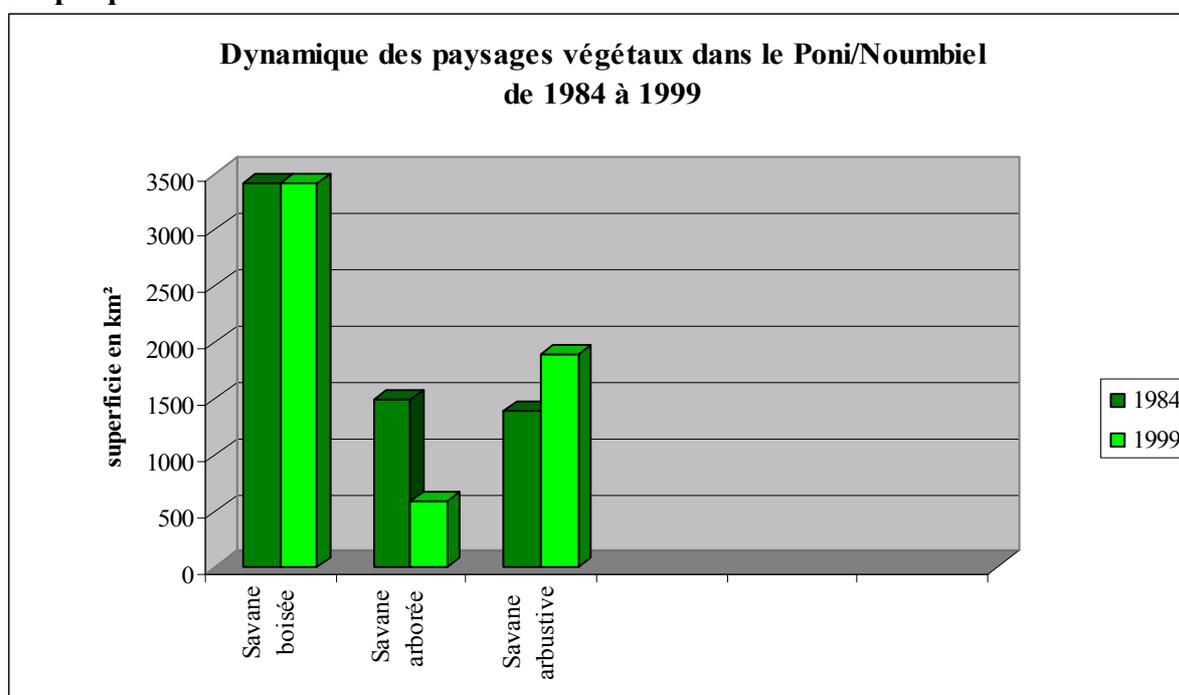
Les cartes d'état de lieu de la végétation dans les trois provinces de 1984 et 1999 font apparaître un changement significatif de la physionomie des paysages. A kompienga, ce changement est clairement perceptible sur le pourtour du plan d'eau du barrage hydroélectrique et dans la partie sud-est de la province. Sur les cartes, on constate effectivement que les savanes boisées qui essaimaient la province en 1984 se sont considérablement réduites en tailles et en nombre en 1999. A cette date, ce sont surtout les formations arbustives claires qui prennent de l'ampleur le long de l'axe routier Tindangou-Arly, à travers les aires protégées. Le fait majeur qui ressort de cette évolution est que la dégradation des formations végétales est incontestable tant sur le plan distribution spatiale que sur le plan qualitatif. Les statistiques générées à cet effet sont assez éloquentes.

La dynamique des paysages végétaux montre que les différentes classes de l'occupation du sol ont connu des variations notables de 1984 à 1999. Par exemple, les superficies occupées par les formations de savanes boisée et arborée ont respectivement régressé de 76,5% et 60% alors que la mosaïque des champs et jachères a augmenté de 23,1%. La dégradation des formations boisées et arborées contribue à renforcer la physionomie de la savane arbustive

dense dont l'étendue a augmenté de près de 31% par rapport à 1984. Ces résultats montrent que dans la province de la Kompienga, la destruction des formations naturelles a été en moyenne de l'ordre de 1600 km² en 15 ans, ce qui correspond à une réduction annuelle moyenne de 106 km². A l'opposé, pour la même période, les formations anthropisées ont beaucoup gagné du terrain soit 1000 km². Cette tendance de la dégradation des formations naturelles semble généralisée à toute la province, même au niveau des aires protégées.

Les mêmes analyses reproduites dans les provinces du Poni et du Noubiel font ressortir également une évolution régressive du couvert végétal qui transparaît aisément à travers les cartes de situation (annexes). Les données quantitatives ont servi à l'élaboration du graphique suivant de la dynamique de l'occupation du sol.

Graphique n°1



Au niveau des provinces du Poni et du Noubiel, la dégradation de la végétation a surtout touché les formations arborées qui ont perdu plus de 60% de leur étendue au profit de la savane arbustive. La dégradation du couvert végétal, combinée aux pratiques culturales, expose les terres aux effets insidieux de l'érosion que sont le ravinement, le décapage et le sapement des berges :

- le **ravinement** : c'est une forme d'érosion très remarquable sur le paysage par ses effets parfois ravageurs. Il résulte de la concentration des eaux qui incisent ou entaillent le sol. Le ravinement participe à la densification du réseau hydrographique en creusant de nouveaux lits. Aussi, la

relative densité du réseau de la Kompienga peut être mise à l'actif du phénomène d'érosion par ravinement, partout présent sur le bassin.

- **le décapage** : c'est un processus d'érosion qui affecte la quasi-totalité des terres cultivées sur le bassin dont les pentes sont moyennes à faibles. Le décapage est provoqué par l'écoulement lent d'une lame d'eau d'épaisseur centimétrique. Il se caractérise par l'ablation homogène d'une épaisseur plus ou moins importante de l'horizon superficiel du sol. L'eau coule en nappe le long de la pente, entraînant les argiles et les sables fins.

- **le sapement et l'effondrement des berges** : ils sont fréquents pendant la saison des pluies à cause de l'écoulement des eaux qui affouillent les berges en exploitant la différence de dureté des couches. Il s'ensuit une excavation qui laisse les couches supérieures de la berge en surplomb : c'est l'encorbellement.

CONCLUSION

L'étude a permis de mettre en relief la problématique du développement local au Burkina Faso. L'analyse des textes montre que la RAF dont est dérivé les codes de l'environnement et forestier a encouragé tacitement la mobilité des populations et la mise en valeur des fortes potentialités des régions de l'Est et du Sud-ouest du Pays.

En effet en stipulant que la terre appartient à celui qui l'exploite, la RAF encourage la mise en valeur des ressources naturelles sur tout l'ensemble du territoire national. Les chefferies coutumières, jugées comme des forces rétrogrades, sont quelques fois mises en marge de l'élaboration des textes en matière de gestion des ressources naturelles. Aussi ces pouvoirs traditionnels locaux, autrefois garants des valeurs communautaires, ne sont-ils pas reconnus par la RAF. Il en résulte un vide institutionnel à l'échelle d village où les institutions modernes chargées de gérer les rapports entre les Hommes et l'espace ne sont pas représentées. Cette situation d'ambiguïté déresponsabilise les populations à la bonne gestion et à la préservation des ressources naturelles.

Un tel contexte est à l'origine de l'occupation et l'exploitation anarchique des ressources naturelles avec pour corollaire leur dégradation continue. En effet, l'analyse démographique a montré que l'accroissement de la population est essentiellement alimenté par les flux migratoires non contrôlés ; ces migrants n'étant pas sécurisés sur le plan foncier s'adonnent le plus souvent à une exploitation minière des ressources naturelles. A long terme, ces pratiques peuvent compromettent le développement socio-économique des zones d'accueil. C'est ce qui prévaut à l'Est et au Sud-ouest du Burkina Faso.

L'espoir réside en l'avènement du processus de décentralisation des services de l'état et l'élaboration de la politique nationale de sécurité foncière en cours qui permettront de mieux responsabiliser les communautés à la préservation et une bonne gestion des ressources naturelles.

Au regard de l'évolution de la situation de l'environnement dans les deux régions, des mesures préventives sont nécessaires afin de bien orienter les mouvements d'occupation vers des unités moins fragiles ; sensibiliser les populations aux méthodes de sauvegarde de l'environnement en s'appuyant sur leurs expériences pratiques. C'est à ce prix qu'on peut contribuer à juguler la désertification qui, nul ne l'ignore, gagne de plus en plus de terrain. Les politiques de développement devraient en tenir compte.